Les 30 ans du Placement Extérieur à Amiens

A l'automne 1988, l'association APRES a vu le jour avec comme objet de développer dans le département cette modalité d'aménagement de peine que constitue le placement extérieur.

Pour marquer cet événement fondateur de l'association, l'APRÉMIS qui dispose, à ce jour, de la plus grande capacité d'accueil dans le cadre de cette mesure, va organiser un temps fort à l'automne 2018, à l'occasion des 30 ans du placement extérieur à Amiens.

Ces journées, auxquelles sera associée la Fédération Citoyens & Justice, seront l'occasion de rencontres, de débats et, nous le souhaitons, de la réalisation d'un documentaire.

Un comité de pilotage se met en place. N'hésitez donc pas à nous contacter si vous souhaitez contribuer à l'organisation de cet évènement et/ou y participer.

Contact : Association APRÉMIS – Chrystelle DEBACQ – chrystelle.debacq@apremis.fr